



Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes

2009

UNISDR

Terminologie
pour la

Prévention
des risques de
catastrophe



Nations Unies

“La traduction française de la terminologie 2009 de la UNISDR et son processus de validation ont été effectués par le Ministère Français du Développement Durable (MEEDDAT)”

**Publié par la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (UNISDR)
Genève, Suisse, mai 2009**

© Nations Unies, 2009

**© Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies, 2009
Tous droits réservés**

Cette publication peut être librement citée ou reproduite, mais l'autorisation de la source est demandée. La UNISDR encourage sa reproduction et sa traduction. En cas de reproduction ou de traduction, une copie du document devra être envoyée à la UNISDR.

**La terminologie anglaise et les traductions en arabe, chinois, espagnol, français et russe sont disponibles sur le site de la UNISDR :
www.unisdr.org/publications
ainsi que sur le “PreventionWeb” :
www.preventionweb.net**



Cette publication est imprimée sur papier recyclé utilisant des encres végétales

2009

UNISDR

Terminologie
pour la

Prévention

**des risques de
catastrophe**

La terminologie de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (UNISDR) a pour but de promouvoir une compréhension et une utilisation communes des concepts de réduction de risques de catastrophe et vise à soutenir les efforts des autorités, des praticiens et du grand public dans ce domaine. La version précédente de la « Terminologie : termes fondamentaux de prévention de risque de catastrophe » a été publiée dans le cadre de la publication « Vivre avec le risque: une étude mondiale des initiatives menées en matière de réduction des catastrophes » en 2004. L'année suivante, il a été demandé à la UNISDR, à travers l'adoption du Cadre d'action de Hyogo 2005-2015, de « mettre à jour et de diffuser largement une terminologie internationale standard relative à la réduction des risques de catastrophe et ce, dans toutes les langues officielles des Nations unies, afin de servir de référence pour l'élaboration de programmes et la mise en place d'institutions, d'opérations, travaux de recherche et programmes de formation et d'information du public ».

La version de 2009 est le fruit d'un processus de mise à jour continu entrepris par la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et de consultations avec une vaste gamme d'experts et de praticiens à l'occasion de diverses réunions internationales, discussions régionales et forums nationaux. Les termes sont désormais définis en une seule phrase. Le paragraphe de commentaires associé à chaque terme ne fait pas partie intégrante de la définition, mais permet d'apporter quelques éléments d'explication, de contexte ou de qualification additionnels. Il est important de préciser que les termes ne s'excluent pas nécessairement entre eux, et que dans certains cas ils peuvent avoir des sens rapprochés.

La terminologie a été revue afin d'y inclure des termes essentiels à la compréhension actuelle et en accord avec l'évolution constante de la pratique de la réduction de risque de catastrophe. Elle exclut en revanche les mots courants du dictionnaire. De nombreux concepts émergents sont également inclus qui ne sont pas forcément d'usage répandu mais qui ont une importance grandissante pour les professionnels; ces termes sont marqués d'une étoile et leur définition peut être amenée à évoluer dans le futur. La version anglaise de la terminologie 2009 constitue le document de base pour sa traduction vers d'autres langues. Tout commentaire et suggestion visant à améliorer les versions ultérieures sont les bienvenus et doivent être adressés à la UNISDR. (see www.unisdr.org)

Terme

Adaptation 04 ■ Aléa 04 ■ Aléa socio-naturel* 05 ■ Aléas biologiques 05 ■ Aléas géologiques 06 ■ Aléas hydrométéorologiques 07 ■ Aléas naturels 07 ■ Aléas technologiques 08 ■ Alerte rapide 08 ■ Aménagement du territoire 09 ■ Avantages de l'écosystème 10

Capacité 10 ■ Capacité à réagir 11 ■ Catastrophe 11 ■ Changement climatique 12 ■ Codes de construction 13

Dégradation environnementale 13 ■ Développement de capacités 14 ■ Développement durable 14

El Niño-Oscillation australe 15 ■ Enjeux 16 ■ État de préparation 16 ■ Évaluation de l'impact sur l'environnement - EIE 17 ■ Évaluation des risques 17

Gaz à effet de serre – GES 18 ■ Gestion corrective des risques de catastrophe* 18 ■ Gestion des mesures d'urgence 19 ■ Gestion des risques 19 ■ Gestion des risques de catastrophe 20

* Les nouvelles notions qui ne sont pas utilisés à grande échelle, mais sont de plus en plus de pertinentes ; la définition de ces termes reste à être affinée et peut donc changer à l'avenir.

S

Mesure d'atténuation 20 ■ Mesures structurelles/non structurelles 21 ■ Modernisation 21

Plan de réduction des risques* 21 ■ Planification d'urgence 22 ■ Plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe 23 ■ Points critiques 23 ■ Prévention 24 ■ Prévision 24 ■ Prospective pour la gestion des risques* 24

Réaction 25 ■ Redressement 25 ■ Réduction des risques de catastrophe 26 ■ Resilience 27 ■ Risque 27 ■ Risque acceptable 28 ■ Risque de catastrophe 28 ■ Risque extensif* 29 ■ Risque intensif* 29 ■ Risque résiduel 30

Sensibilisation du public 30 ■ Service d'urgence 31

Transfert de risque 31

Vulnérabilité 32

Liste des termes avec leur équivalent en anglais 33

Adaptation

L'ajustement dans les systèmes naturels ou humains en réponse à des changements climatiques actuels ou attendus, ou à leurs effets, qui atténue les dommages ou en valorise les bénéfiques.

Commentaire: Cette définition tient compte des préoccupations sur les changements climatiques et provient du secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC). Le concept plus large de l'adaptation s'applique également aux facteurs non-climatiques tels que l'érosion du sol ou de sa surface. L'adaptation peut se produire en mode autonome, par exemple à travers l'évolution du marché, ou par suite d'une adaptation intentionnelle des politiques et des plans. De nombreuses mesures de prévention des catastrophes peuvent contribuer directement à une meilleure adaptation.



Aléa

Un phénomène dangereux, une substance, activité humaine ou condition pouvant causer des pertes de vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages aux biens, des pertes de moyens de subsistance et des services, des perturbations socio-économiques, ou des dommages à l'environnement.

Commentaire: Les dangers en ce qui concerne la préoccupation de réduction des risques de catastrophe comme indiqué dans la note 3 du Cadre de Hyogo sont "les risques d'origine naturelle et de l'environnement et des risques technologiques". Ces risques proviennent d'une variété de caractéristiques géologiques, météorologiques, hydrologiques, océaniques, biologiques, technologiques et de sources, parfois

en combinaison. Dans les paramètres techniques, les risques sont décrits quantitativement par la fréquence probable d'apparition, leurs différentes intensités et leurs différents domaines, tel que déterminé à partir de données historiques ou des analyses scientifiques. Voir également dans la Terminologie d'autres termes liés, tels que : Aléa biologique ; aléa géologique ; Aléa hydrométéorologique ; risque naturel ; aléa socio-naturel ; risque technologique.



Aléa socio-naturel *

Phénomène qui résulte de l'augmentation de la fréquence de certains risques hydrométéorologiques et géophysiques, tels que les glissements de terrain, les inondations, la sécheresse, en interaction avec des phénomènes naturels tel que la dégradation des terres surexploitées et des ressources de l'environnement.

Commentaire: Ce terme est utilisé pour les cas où l'activité humaine augmente l'occurrence de certains risques au-delà de leur probabilité naturelle. L'augmentation des catastrophes provient de tels phénomènes. Les aléas socio-naturels peuvent être évités grâce à la réduction et à la gestion rationnelle des terres et des ressources environnementales.



Aléas biologiques

Processus ou phénomène d'origine organique ou transmis par des vecteurs biologiques, y compris l'exposition aux micro-organismes pathogènes, aux toxines et aux substances bioactives susceptibles de provoquer des pertes humaines, des blessures, des maladies

ou d'autres effets sur la santé, des dégâts matériels, la perte de moyens de subsistance et des services, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation environnementale.

Commentaire: Les exemples d'aléas biologiques incluent : déclaration de maladies épidémiques, contagion végétale ou animale, invasions d'insectes ou autres animaux et infestations.



Aléas géologiques

Processus ou phénomènes naturels de la terre susceptibles de provoquer des pertes en vies humaines, des blessures ou autre impact sur la santé, des dégâts matériels, la perte des moyens de subsistance et des services, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation environnementale.

Commentaire: Les aléas géologique comprennent les processus internes, ou d'origine tectonique, de la terre, comme les tremblements de terre, l'activité des failles géologiques, les tsunamis, et l'activité et les émissions volcaniques, et les processus externes comme les mouvements de masse : glissements de terrain, éboulements, chutes de pierres ou avalanches, effondrements de surface, sols gonflants et les lahars et coulées de boue. Les facteurs hydrométéorologiques sont d'importants contributeurs à certains de ces processus. Les tsunamis sont difficiles à classer, même si ils sont déclenchés par des tremblements de terre et d'autres sous-événements géologiques, ils constituent essentiellement un processus océanique qui se manifeste en tant que riverain d'un risque lié à l'eau.

Aléas hydrométéorologiques

Processus ou phénomènes de nature atmosphérique, hydrologique ou océanographique susceptibles de provoquer des pertes en vies humaines, des blessures ou autre impact sur la santé, des dégâts matériels, la perte des moyens de subsistance et des services, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation environnementale.

Commentaire: Les aléas hydrométéorologiques incluent les cyclones tropicaux (également connu sous le nom de typhons et ouragans), les orages, les tempêtes de grêle, les tornades, les blizzards, les fortes chutes de neige, les avalanches, les ondes de tempêtes côtières, les inondations (y compris les inondations soudaines), la sécheresse, les vagues de chaleur et de froid. Les conditions hydrométéorologiques peuvent aussi être un facteur dans d'autres risques tels que les glissements de terrain, les incendies, les invasions de criquets pèlerins, les épidémies, et dans le transport et la dispersion de substances toxiques et d'une éruption volcanique.



Aléas naturels

Processus ou phénomène naturel qui peut causer des pertes de vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages aux biens, la perte de moyens de subsistance et de services, des perturbations socio-économiques, ou des dommages à l'environnement.

Commentaire: Les risques naturels sont un sous-ensemble de tous les dangers. Le terme est utilisé pour décrire la réalité du risque d'événement ainsi que le danger latent que les conditions peuvent créer. Les

risques naturels peuvent être caractérisés par leur ampleur ou leur intensité, leur vitesse d'apparition, leur durée, et leur zone de mesure. Par exemple, les tremblements de terre sont habituellement de courte durée et touchent une petite région, alors que les sécheresses sont lentes à se développer et à disparaître et, souvent, touchent de vastes régions. Dans certains cas, les dangers peuvent être couplés, comme dans les inondations provoquées par un ouragan, ou un tsunami qui est créé par un tremblement de terre.



Aléas technologiques

Possibilités d'accidents industriels ou technologiques, des pratiques risquées, des défauts d'infrastructure ou de certaines activités humaines, et qui est susceptible de provoquer des pertes en vies, des blessures, maladies ou autre impact sur la santé, des dégâts matériels, la perte des moyens de subsistance et des services, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation environnementale.

Commentaire: Les exemples de risques technologiques incluent la pollution industrielle, les radiations nucléaires, les déchets toxiques, les ruptures de barrage, les accidents de transport, les explosions d'usine, les incendies et les déversements de produits chimiques. Les risques technologiques peuvent également découler directement du fait de l'impact d'un aléa naturel.



Alerte rapide

Ensemble des capacités nécessaires pour produire et diffuser en temps opportun

et utile des bulletins d'alerte permettant à des individus, des communautés et des organisations menacées par un danger, de se préparer et d'agir de façon appropriée en temps utile pour réduire le risque de dommage ou de perte.

Commentaire: Cette définition englobe l'éventail des facteurs nécessaires pour assurer une réponse efficace aux avertissements. Un système d'alerte précoce comprend quatre éléments clés : la connaissance des risques ; le suivi, l'analyse et la prévision des risques ; la communication ou la diffusion d'alertes et de mises en garde ; et des capacités locales à répondre à l'avertissement reçu. L'expression "système d'alerte intégré" est également utilisée pour souligner que les systèmes d'alerte doivent inclure toutes les étapes allant de la détection des dangers jusqu'à la réponse mise en place au niveau communautaire.



Aménagement du territoire

Le processus entrepris par les autorités publiques afin d'identifier, d'évaluer et de décider des différentes options possibles pour l'utilisation des terres, y compris l'examen de l'aspect économique à long terme, des objectifs sociaux et environnementaux, des implications pour les différentes communautés et groupes d'intérêt, ainsi que de la formulation et la promulgation de plans qui décrivent les utilisations autorisées ou acceptable.

Commentaire: L'aménagement du territoire est un important facteur contribuant au développement durable. Il exige des études et des plans, une analyse des données économiques, sur l'environnement et les risques, la formulation de décisions alternatives d'aménagement du territoire et la conception d'un

plan à long terme à différents niveaux géographiques et administratifs.

L'aménagement du territoire peut contribuer à atténuer les effets des catastrophes et à réduire les risques en décourageant l'installation et la construction de structures vitales dans les zones à risque, y compris l'emplacement des voies de service pour le transport, l'électricité, l'eau, les égouts et autres services essentiels.



Avantages de l'écosystème

Les avantages que les personnes et les communautés peuvent tirer des écosystèmes.

Commentaire: Cette définition est tirée de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire. Les avantages que les écosystèmes peuvent fournir des «services de régulation» tels que la régulation des inondations, la sécheresse, la dégradation des terres et de la maladie, avec des "services de provisionnement", tels que la nourriture et l'eau, "les services d'appui", telles que la formation des sols et le cycle des éléments nutritifs, et "les services culturels" comme les loisirs, la religion et autres avantages non matériels. La gestion intégrée des terres, des eaux et des ressources vivantes qui favorisent la conservation et l'utilisation durable de la base pour le maintien des services écosystémiques, y compris ceux qui contribuent à la réduction des risques de catastrophe.



Capacité

Combinaison de toutes les forces et de tous les moyens disponibles au sein d'une communauté, d'une société ou d'une organisation qui peuvent être utilisés pour atteindre des objectifs fixés.

Commentaire: La capacité peut comprendre les infrastructures, les moyens matériels, les institutions, les capacités de la société à faire face, ainsi que la connaissance humaine, les compétences et les attributs tels que les relations sociales, le leadership et le management. La capacité peut également avoir le sens d'aptitude. La capacité d'évaluation est un terme pour le processus par lequel la capacité d'un groupe est passée en revue par rapport à des objectifs souhaités, et dont les lacunes sont identifiées pour des actions futures.



Capacité à réagir

La capacité des personnes, des organisations et des systèmes, en utilisant les compétences et les ressources disponibles, à faire face et à gérer des conditions difficiles, des situations d'urgence ou de catastrophes.

Commentaire: La capacité à réagir exige de continuer la sensibilisation ainsi qu'une bonne gestion des ressources, aussi bien en temps normal que durant les crises ou des conditions défavorables. Elle permet également de faire face et de contribuer à la réduction des risques de catastrophe.



Catastrophe

Rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources.

Commentaire: Les catastrophes sont souvent décrites comme le résultat d'une combinaison entre l'exposition à un danger, les conditions de vulnérabilité existantes, et l'insuffisance des capacités ou des mesures visant à réduire ou à faire face aux éventuelles conséquences négatives. Les catastrophes peuvent inclure mort, blessures, maladies et autres effets négatifs sur le physique, le mental et le bien-être social, ainsi que des dommages à la propriété, la destruction de biens, la perte de services, des bouleversements sociaux et économiques, ainsi que la dégradation de l'environnement.



Changement climatique

(a) Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit le changement climatique comme : "un changement dans l'état du climat, qui peut être identifié (par exemple en utilisant des tests statistiques) par des changements dans la moyenne et / ou la variabilité de ses propriétés, et qui persiste pendant une période prolongée, généralement pendant des décennies, voire plus. Le changement climatique peut être dû à des processus internes naturels ou à des forçages externes, ou à des changements anthropiques persistants de la composition de l'atmosphère ou dans l'utilisation des terres."

(b) La Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) définit le changement climatique "comme un changement de climat qui est attribué directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui est, en plus de

la variabilité naturelle du climat, observé sur des périodes comparables.”

Commentaire: Pour la réduction des risques de catastrophe, chacune de ces définitions peut être adaptée en fonction du contexte particulier. Celle de la CCNUCC est la définition la plus restreinte, car elle exclut les changements climatiques imputables à des causes naturelles. La définition du GIEC peut être paraphrasée pour des communications vulgarisées comme “Un changement dans le climat qui persiste pendant des décennies ou plus, résultant soit de causes naturelles, soit de l’activité humaine.”



Codes de construction

Série d’ordonnances ou de règlements et des normes destinées à contrôler les aspects régissant la conception, la construction, les matériaux, la transformation et l’usage de toute structure nécessaire pour assurer la sécurité et le bien-être humain, y compris la résistance à l’effondrement et aux dégâts.

Commentaire: Les codes de la construction peuvent comprendre à la fois des normes techniques et fonctionnelles. Ils doivent intégrer les leçons de l’expérience internationale et doivent être adaptées aux circonstances nationales et locales. Un régime d’exécution systématique est une obligation pour soutenir la mise en œuvre effective des codes de construction.



Dégradation environnementale

Diminution de la capacité de l’environnement à répondre aux objectifs et besoins sociaux et écologiques.

Commentaire: La dégradation de l'environnement peut modifier la fréquence et l'intensité des risques naturels et accroître la vulnérabilité des communautés. Les types de dégradations sont variés et incluent l'utilisation abusive des terres, l'érosion des sols, la désertification, les incendies de forêt, la perte de la biodiversité, la déforestation, la destruction des mangroves, des terres, la pollution de l'eau et de l'air, le changement climatique, l'élévation du niveau de la mer et l'appauvrissement de l'ozone.



Développement de capacités

Processus par lequel les personnes, les organisations et la société stimulent et développent leurs capacités au fil du temps, pour atteindre des objectifs économiques et sociaux, y compris par l'amélioration des connaissances, des compétences, des systèmes et des institutions.

Commentaire: Le développement des capacités est un concept qui élargit cette notion à tous les aspects de la création et au maintien de la capacité de croissance au fil du temps. Il s'agit de l'apprentissage et des divers types de formation, mais également des efforts continus pour mettre en place des institutions, la prise de conscience politique, les ressources financières, les systèmes d'information et un ensemble socioculturel favorable.



Développement durable

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de répondre à leurs propres besoins.

Commentaire: Cette définition forgée par la Commission Brundtland de 1987 est très succincte, mais elle laisse sans réponse de nombreuses questions sur le sens du mot et le développement social, économique et environnemental des processus impliqués. Des risques de catastrophe sont liés à des éléments de développement durable tels que la dégradation de l'environnement, tandis qu'à l'inverse, la réduction des risques de catastrophe peut contribuer à la réalisation du développement durable, grâce à la réduction des pertes et à l'amélioration des pratiques de développement.



El Niño-Oscillation australe

Interaction complexe de l'Océan Pacifique tropical et de l'atmosphère globale qui aboutit à des épisodes irréguliers de perturbation des conditions océaniques et atmosphérique dans beaucoup de régions du monde, souvent avec des impacts importants sur plusieurs mois, tels qu'une transformation des habitats marins, un changement de la pluviométrie, des inondations, des sécheresses, et des changements de la configuration des tempêtes.

Commentaire: La composante El Niño de l'ENSO se rapporte aux températures bien au dessus de la moyenne de l'océan le long des côtes de l'Équateur, du Pérou et du Nord du Chili et à travers le Pacifique équatorial Est, tandis que La Niña se réfère aux circonstances opposées, lorsqu'une température inférieure à la moyenne se produit. L'oscillation australe se rapporte à l'accompagnement des changements dans la pression de l'air, schémas qui sont associés à l'évolution des conditions météorologiques dans différentes parties du monde.

Enjeux

Personnes, biens, systèmes, ou autres éléments présents dans les zones de risque et qui sont ainsi soumis à des pertes potentielles.

Commentaire: L'exposition peut inclure le nombre de personnes ou les types de bien dans une région. Elle peut être combinée avec la vulnérabilité spécifique des éléments exposés pour un risque particulier, afin d'estimer le risque associé en cette zone.



État de préparation

Les connaissances et les capacités développées par les gouvernements, les professionnels d'intervention et autres organisations concernées, les communautés et les individus, de manière à anticiper efficacement, à réagir et à récupérer, des impacts probables, imminents ou en cours.

Commentaire: La préparation est réalisée dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe et vise à renforcer les capacités nécessaires pour gérer efficacement tous les types de situations d'urgence et pour permettre une transition harmonieuse entre la réponse et la reprise soutenue. La préparation est basée sur une solide analyse des risques de catastrophe et de bonnes liaisons avec les systèmes d'alerte précoce, et comprend des activités telles que la planification, le stockage de matériel et de fournitures, la mise en place de mécanismes de coordination, d'évacuation et de l'information du public, et de la formation et des exercices sur le terrain. Ceux-ci doivent être soutenus par les institutions, et des capacités juridiques et budgétaires. Le terme "état de préparation" décrit la capacité à répondre rapidement et en adéquation au besoin.

Évaluation de l'impact sur l'environnement - EIE

Processus par lequel les conséquences environnementales d'un projet ou d'un programme sont évaluées en tant que partie intégrante de la planification et du processus de prise de décision, en vue de limiter ou de réduire les impacts négatifs du dit projet ou programme.

Commentaire: L'évaluation de l'impact environnemental est un outil politique qui apporte des preuves concrètes ainsi qu'une analyse des impacts environnementaux des activités menées, de leur conception à la prise de décision. Il est utilisé largement dans la mise en place de programmes au niveau national, et dans le processus d'approbation de projets, y compris des projets internationaux d'assistance au développement. L'évaluation de l'impact environnemental doit inclure des évaluations des risques détaillées et apporter des solutions ou options alternatives afin de traiter les problèmes identifiés.



Évaluation des risques

Méthodologie pour déterminer la nature et l'étendue des risques à travers une analyse des risques potentiels et l'évaluation des conditions existantes de la vulnérabilité qui, associées, pourrait affecter les populations, établissements, services, subsistance.

Commentaire: L'évaluation des risques (et la cartographie des risques qui y est associée) inclut : un examen des caractéristiques techniques des dangers tels que leur localisation, leur intensité, leur fréquence et leur probabilité, l'analyse de l'exposition et la vulnérabilité sociale, y compris les dimensions

physiques, économiques, environnementales et de santé et l'évaluation de l'efficacité des capacités de réponse alternatives prédominantes en ce qui concerne les scénarios de risques probables. Cette série d'activités est parfois connu comme un processus d'analyse des risques.



Gaz à effet de serre – GES

Gaz de l'atmosphère, à la fois naturel et anthropique, qui absorbe et émet un rayonnement thermique et une radiation infrarouge, émis par la surface de la Terre, l'atmosphère elle-même, et par les nuages.

Commentaire: Ceci est la définition du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les principaux gaz à effet de serre (GES) sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, l'oxyde nitreux, le méthane et l'ozone.



Gestion corrective des risques de catastrophe *

Activités de gestion qui visent à maîtriser ou à réduire les risques de catastrophes prévisibles.

Commentaire: Ce concept vise à distinguer les risques prévisibles, qui doivent être gérés et réduits dès à présent, des éventuels risques qui peuvent se développer dans le futur, si les politiques de réduction des risques ne sont pas mis en place. Voir aussi "gestion des risques potentiels".

Gestion des mesures d'urgence

Organisation et gestion des ressources et des responsabilités pour traiter tous les aspects de l'urgence, notamment la préparation, l'intervention et les premiers pas vers le redressement.

Commentaire: Une situation de crise ou d'urgence est une menace qui nécessite une action urgente. L'efficacité des mesures d'urgence permet d'éviter l'escalade d'un événement vers la catastrophe. La gestion des mesures d'urgence repose sur les plans, les structures et les dispositions établis pour engager les actions normales des agences gouvernementales, bénévoles et privées d'une manière totale et coordonnée afin de répondre à tout l'éventail des besoins d'urgence. L'expression "gestion des catastrophes" est parfois utilisée à la place de "gestion des urgences".



Gestion des risques

Approche systémique et pratique managériale pour limiter les dommages et les pertes potentiels.

Commentaire: La gestion des risques comprend l'évaluation des risques et leur analyse, ainsi que la mise en œuvre de stratégies et d'actions spécifiques pour les contrôler, les réduire et les transférer. Elle est largement pratiquée par des organisations afin de minimiser les risques dans les décisions d'investissement et traite d'opérations tels que l'interruption des activités, des arrêts de production, les dommages environnementaux, les impacts sociaux et les dommages causés par le feu et les risques naturels. La gestion des risques est une question essentielle pour des secteurs tels que l'approvisionnement en eau, l'énergie et l'agriculture dont la production est directement touchée par des phénomènes météorologiques et climatiques.

Gestion des risques de catastrophe

Processus de recours systématique aux directives, compétences opérationnelles, capacités et organisation administratives pour mettre en œuvre les politiques, stratégies et capacités de réponse appropriées en vue d'atténuer l'impact des aléas naturels et risques de catastrophes environnementales et technologiques qui leur sont liées.

Commentaire: Ce terme est une extension du terme plus général de "gestion des risques" pour traiter de la question particulière des risques de catastrophe. La gestion des risques de catastrophes a pour but d'éviter, d'atténuer ou de transférer les effets néfastes des risques par le biais d'activités et de mesures de prévention, d'atténuation et de préparation.



Mesure d'atténuation

La réduction ou la limitation de l'impact négatif des aléas et des catastrophes.

Commentaire: Les effets néfastes des risques ne peuvent souvent pas être entièrement évités, mais leur ampleur ou leur gravité peut être considérablement réduits par différentes stratégies et actions. Les mesures d'atténuation englobent des techniques d'ingénierie et de constructions résistantes, ainsi que l'amélioration des politiques environnementales et la sensibilisation du public. Il convient de noter que dans le changement climatique, "l'atténuation" est défini différemment: il s'agit du terme utilisé pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui sont à l'origine du changement climatique.

Mesures structurelles/non structurelles

Mesures structurelles: Toute construction physique visant à réduire ou à éviter les impacts éventuels des aléas, ou l'application de mesures d'ingénierie pour assurer des structures ou systèmes résistants et résilients aux aléas.

Des mesures non structurelles : Toute mesure ne comportant pas de construction qui utilise les connaissances et la pratique visant à réduire les risques et les impacts, en particulier par le biais de politiques et de lois, par la sensibilisation du public, la formation et l'éducation.



Modernisation

Renforcement ou amélioration des structures existantes afin de les rendre plus résistantes et résilientes à l'impact destructeur des aléas.

Commentaire: La modernisation nécessite l'examen de la conception et du fonctionnement de la structure, des contraintes auxquelles la structure peut faire face en matière de risques ou de certains scénarios de risque, et la faisabilité et les coûts des différentes options. Il peut s'agir par exemple de renforcer les murs ou les piliers, d'ajouter des liens entre les murs d'acier et les toits, de l'installation de volets sur les fenêtres, et de l'amélioration de la protection des installations et du matériel important.



Plan de réduction des risques *

Un document préparé par une autorité, un département, une organisation ou une

entreprise qui établit des buts et des objectifs spécifiques pour réduire les risques de catastrophes avec des actions dédiées à ses objectifs.

Commentaire: Les plans de réduction des risques de catastrophe doivent être guidés par le Cadre d'Action de Hyogo, examinés et coordonnés au sein de plans de développement, d'allocation de ressources et d'activités programmées. Au niveau national, des plans doivent être spécifiés à chaque niveau de responsabilité administrative et adaptés aux différents contextes sociaux et géographiques qui sont présents. Le calendrier et les responsabilités pour la mise en œuvre et les sources de financement doivent être précisées dans le plan. Les liens avec les plans d'adaptation aux changements climatiques doivent être lorsque c'est possible.



Planification d'urgence

Processus de gestion qui analyse les possibilités d'événements ou de nouvelles situations qui menacent la société ou l'environnement, et établit des modes d'action à l'avance pour permettre en temps opportun, des réponses appropriées et efficaces.

Commentaire: Les plans de gestion des risques relèvent d'un ensemble coordonné et organisé d'actions, avec des ressources et des rôles institutionnels clairement identifiés, des processus d'information, des modes opérationnels pour des acteurs spécifiques en fonction de leurs besoins. Basé sur des scénarios possibles de situations d'urgence ou d'évènements catastrophiques, il permet aux acteurs clés d'envisager, d'anticiper et de résoudre les problèmes qui peuvent survenir pendant les crises. Les plans de gestion des risques constituent un élément important d'une préparation globale. Ils doivent être régulièrement mis à jour et simulés.

Plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe

Terme générique pour les organismes nationaux de coordination et d'orientation sur la réduction des risques de catastrophe, multisectoriels et interdisciplinaire, qu'ils soient publics ou privés.

Commentaire: Cette définition est tirée du point 10 du Cadre d'Action de Hyogo. La réduction des risques de catastrophe nécessite la connaissance, les capacités et les apports d'un large éventail de secteurs et d'organisations, incluant, le cas échéant, les agences des Nations Unies présentes au niveau national. De nombreux secteurs sont affectés directement ou indirectement par des catastrophes et beaucoup ont des responsabilités particulières vis à vis des risques. Les plates-formes nationales fournissent un moyen de renforcer l'action nationale visant à réduire les risques de catastrophe, et elles représentent le processus national pour la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC).



Points critiques

Les réseaux principaux, les installations techniques et autres systèmes qui sont essentiels d'un point de vue social, économique ou opérationnel au fonctionnement d'une société ou d'une communauté, aussi bien au quotidien qu'en situation d'urgence.

Commentaire: Les points critiques sont les éléments d'infrastructure qui supportent les services essentiels à notre société. Ils incluent aussi bien les systèmes de transport, les aéroports et ports maritimes, l'électricité, l'eau, les hôpitaux et cliniques de soins, ainsi que les services d'incendie, de police et d'administration publique.

Prévention

Ensemble d'activités permettant d'éviter complètement l'impact négatif des aléas, et de minimiser les catastrophes environnementales, technologiques et biologiques qui leur sont associées.

Commentaire: La prévention (c'est-à-dire la prévention des catastrophes) exprime le concept et l'intention d'éviter complètement les effets négatifs éventuels par le biais de mesures prises à l'avance. Par exemple, les barrages ou les digues, qui éliminent les risques d'inondation, l'utilisation des terres que les règlements ne permettent pas à un règlement dans les zones à risque, les études d'ingénierie sismique et qui assurent la survie et la fonction d'un bâtiment en cas de tremblement de terre. Très souvent, l'absence totale de pertes n'est pas possible et la tâche se transforme en mesures d'atténuation. C'est en partie pour cette raison que les termes de prévention et d'atténuation sont parfois utilisés de manière interchangeable.

Prévision

Déclaration ou estimation statistique définie concernant la probabilité d'un événement à venir ou de conditions spécifiques pour une zone déterminée.

Commentaire: Une prévision météorologique se réfère à un futur état, alors qu'un avertissement se réfère à une condition potentiellement dangereuse à venir.

Prospective pour la gestion des risques *

Activités de gestion qui tendent et cherchent

à limiter le développement de nouvelles catastrophes ou l'augmentation des risques.

Commentaire: Ce concept est axé sur le traitement des risques qui peuvent se développer dans l'avenir si les politiques de réduction des risques ne sont pas mises en place, plutôt que sur les risques qui sont déjà présents et qui peuvent être gérés et réduits dès maintenant. Voir aussi "gestion corrective des risques".



Réaction

La fourniture de services d'urgence et de l'assistance publique pendant ou immédiatement après une catastrophe afin de sauver des vies, de réduire les impacts sur la santé, d'assurer la sécurité du public et de répondre aux besoins essentiels de subsistance des personnes touchées.

Commentaire: En cas de catastrophe, la réaction est principalement axée sur les besoins immédiats à court terme et est parfois appelé "cas de catastrophe". La division entre ce stade de réponse et la phase de récupération n'est pas claire. Certaines des actions, telles que la fourniture de logements temporaires et d'eau, peuvent s'étendre à la phase de récupération.



Redressement

La restauration, l'amélioration, l'installation de moyens de subsistance et les conditions de vie des communautés touchées par des catastrophes, y compris les efforts visant à réduire les facteurs de risque.

Commentaire: La réhabilitation et la reconstruction commencent juste après que la phase d'urgence soit terminée, et doit être fondée sur des stratégies préexistantes et des politiques qui facilitent clairement les responsabilités institutionnelles pour le recouvrement et permettent la participation du public. Les programmes de récupération, conjugués à la sensibilisation du public et l'engagement après un sinistre, constituent une bonne occasion de développer et de mettre en œuvre les mesures de réduction des risques de catastrophe et d'appliquer le principe du "construire mieux".



Réduction des risques de catastrophe

Concept et pratique de la réduction des risques de catastrophe grâce à des efforts pour analyser et gérer leurs causes, notamment par une réduction de l'exposition aux risques, qui permet de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, la gestion rationnelle des terres et de l'environnement et l'amélioration de la préparation aux événements indésirables.

Commentaire: Une approche globale pour réduire les risques de catastrophe est définie dans le Cadre d'action de Hyogo, adopté en 2005, dont le résultat attendu est "La réduction importante des pertes, en cas de catastrophe, humaines, socio-économiques et environnementales, des communautés et des pays." La Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) fournit un mécanisme de coopération entre les gouvernements, les organisations et les acteurs de la société civile pour aider à la mise en œuvre du Cadre. Il faut noter que, bien que le terme "catastrophes" soit parfois utilisé, le terme "réduction des risques de catastrophe" offre une meilleure reconnaissance du caractère permanent des risques de catastrophe et de la possibilité de réduire ces risques.

Résilience

La capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base.

Commentaire: La résilience désigne la capacité à "revenir" ou à "rebondir" après un choc. La résilience de la communauté en ce qui concerne les risques potentiels des événements est déterminée dans la mesure où la collectivité a les ressources nécessaires et est capable de s'organiser elle-même avant et pendant les périodes de besoin.



Risque

La combinaison de la probabilité d'un événement et de ses conséquences négatives.

Commentaire: Cette définition suit de près la définition de la norme ISO / IEC Guide 73. Le mot «risque» a deux connotations distinctes: dans l'usage courant, l'accent est généralement mis sur la notion de chance ou la possibilité, comme dans "le risque d'un accident", alors que dans son usage technique, l'accent est généralement mis sur les conséquences, en termes de "pertes potentielles" pour certains des motifs, le lieu et la période. Il est à noter que les gens ne partagent pas nécessairement la même perception de l'importance et les causes sous-jacentes des différents risques.

Voir les autres risques liés en termes de terminologie : évaluation des risques, gestion corrective des risques de catastrophe, gestion des risques de catastrophe, gestion des risques, plan de réduction des risques, prospective pour la gestion des risques, réduction des risques de catastrophe, risque acceptable, risque de catastrophe,

risque extensif, risque intensif, risque résiduel, transfert de risque



Risque acceptable

Niveau de pertes potentielles jugées acceptables par une société ou une communauté compte tenu de ses conditions sociales, économiques, politiques, culturelles, techniques et environnementales.

Commentaire: En termes techniques, le risque acceptable sert également à évaluer les mesures structurelles et non structurelles qui sont nécessaires pour réduire les dommages éventuels à un niveau qui ne cause de préjudice ni aux personnes ni aux biens matériels, selon des codes ou “une pratique acceptée”, basées, entre autres, sur une probabilité de risque donnée.



Risque de catastrophe

Potentiel de la catastrophe, en termes de vies humaines, des états de santé, des moyens de subsistance, des biens et services, qui pourraient se produire au sein d'une communauté ou une société, dans le futur.

Commentaire: La définition du risque de catastrophe reflète le concept de catastrophe comme le résultat d'une situation actuelle risque continu. Les risques de catastrophe comprennent différents types de pertes potentielles qui sont souvent difficiles à quantifier. Néanmoins, avec la connaissance des dangers qui prévaut, les habitudes de la population et le développement socio-économique, les risques de catastrophe peuvent être évalués et cartographiés, en termes généraux au moins.

Risque extensif *

La généralisation d'un risque associé à l'exposition des populations dispersées à des risques répétés ou persistants, de faible ou de moyenne intensité, souvent de nature très localisée, peut entraîner une accumulation des dommages.

Commentaire: Le risque extensif est principalement une caractéristique des zones rurales et périurbaines, où les communautés sont exposées et vulnérables à de fréquentes inondations localisées, des glissements de terrain, des tempêtes ou de la sécheresse. Le risque extensif est souvent associé à la pauvreté, l'urbanisation et la dégradation de l'environnement. Voir aussi "risque intensif".



Risque intensif *

Le risque associé à l'exposition de grandes concentrations de personnes et d'activités économiques face à des événements intenses, qui peuvent entraîner des dommages impliquant une mortalité élevée et de très nombreux dommages.

Commentaire: Le Risque intensif est surtout une caractéristique des grandes villes ou des zones à forte densité de population qui ne sont pas seulement exposés à des dangers tels que de forts tremblements de terre, des éruptions volcaniques, de fortes inondations, des tsunamis, des tempêtes, mais ont aussi un fort niveau de vulnérabilité face à ces aléas. Voir aussi "risque extensif".

Risque résiduel

Les risques qui restent non gérés même si l'efficacité des mesures de réduction des risques de catastrophe est en place, et pour lesquels les interventions d'urgence et les capacités de récupération doivent être maintenues.

Commentaire: La présence de résidus de risque implique un besoin de développer et de soutenir l'efficacité des capacités des services d'urgence, de préparation, d'intervention et de récupération ainsi que des politiques socio-économiques tels que les filets de sécurité et les mécanismes de transfert de risque.



Sensibilisation du public

Il s'agit de l'étendue des connaissances communes sur les risques de catastrophe, sur les facteurs qui conduisent à des catastrophes et sur des actions qui peuvent être prises individuellement et collectivement pour réduire l'exposition et la vulnérabilité aux aléas.

Commentaire: La sensibilisation du public est un facteur clé dans la réduction effective des risques de catastrophe. Son développement est soutenu, par exemple, par l'élaboration et la diffusion de l'information par les médias et les canaux de l'éducation, la création de centres d'information, les réseaux et les actions communautaires ou la participation et la sensibilisation du public par des hauts fonctionnaires et des dirigeants communautaires.

Service d'urgence

L'ensemble des institutions spécialisées qui ont des responsabilités spécifiques et des objectifs d'aide et de protection des personnes et des biens dans des situations d'urgence.

Commentaire: Les services d'urgence comprennent des entités tels que les autorités de protection civile, la police, les services des incendies, les ambulances, les services de médecine d'urgence et paramédicaux, la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge, et les unités d'intervention d'urgence spécialisées en électricité, transport, communication et autres services.



Transfert de risque

Processus de transfert, formel ou informel, de conséquences financières des risques particuliers d'une entité à une autre, selon laquelle un ménage, une communauté, une entreprise ou une autorité de l'État obtiendrait des ressources de l'autre partie, après la survenance d'une catastrophe, en échange de compensations sociales ou financières fournies à cette autre partie.

Commentaire: L'assurance est une forme bien connue de transfert de risque, où la couverture d'un risque est obtenue auprès d'un assureur en échange de primes versées pour s'assurer. Le transfert de risque peut se faire de façon informelle au sein de la famille et des réseaux communautaires où il y a des attentes réciproques d'aide mutuelle par le biais de dons ou de crédits, ainsi que formellement par les gouvernements, les assureurs, les banques et d'autres grandes entités qui établissent des mécanismes pour faire face aux pertes en cas d'évènements majeurs. Ces mécanismes comprennent des contrats d'assurance et

de réassurance, des obligations, des facilités de crédits et des fonds de réserve, où les coûts sont couverts par les primes, les contributions des investisseurs, les taux d'intérêt et des économies réalisées.



Vulnérabilité

Les caractéristiques et les circonstances d'une communauté ou d'un système qui le rendent susceptible de subir les effets d'un danger.

Commentaire: Il existe de nombreux aspects de la vulnérabilité, découlant de divers facteurs physiques, sociaux, économiques et environnementaux. Par exemple, il peut s'agir de la mauvaise conception et construction de bâtiments, de l'insuffisance de la protection de l'actif, du manque d'information du public et de sa sensibilisation, de la reconnaissance officielle de limiter les risques et des mesures de préparation, ou du mépris de sage gestion de l'environnement. La vulnérabilité varie sensiblement au sein d'une communauté et dans le temps. Cette définition identifie la vulnérabilité comme une caractéristique de l'élément d'intérêt (de la communauté ou du système) qui est indépendante de son exposition. Toutefois, dans l'usage commun, le mot est souvent utilisé plus largement pour inclure l'élément de l'exposition.

*Les nouvelles notions qui ne sont pas utilisés à grande échelle, mais sont de plus en plus pertinentes ; la définition de ces termes reste à être affinée et peut donc changer à l'avenir.

Liste des termes avec leur équivalent en anglais

- Adaptation ■ [Adaptation](#)
- Aléa ■ [Hazard](#)
- Aléa socio-naturel* ■ [Socio-natural hazard*](#)
- Aléas biologiques ■ [Biological hazard](#)
- Aléas géologiques ■ [Geological hazard](#)
- Aléas hydrométéorologiques ■ [Hydrometeorological hazard](#)
- Aléas naturels ■ [Natural hazard](#)
- Aléas technologiques ■ [Technological hazard](#)
- Alerte rapide ■ [Early warning system](#)
- Aménagement du territoire ■ [Land-use planning](#)
- Avantages de l'écosystème ■ [Ecosystem services](#)
- Capacité ■ [Capacity](#)
- Capacité à réagir ■ [Coping capacity](#)
- Catastrophe ■ [Disaster](#)
- Changement climatique ■ [Climate change](#)
- Codes de construction ■ [Building code](#)
- Dégradation environnementale ■ [Environmental degradation](#)
- Développement durable ■ [Sustainable development](#)
- El Niño-Oscillation australe ■ [El Niño-Southern Oscillation phenomenon](#)
- Enjeux ■ [Exposure](#)
- État de préparation ■ [Preparedness](#)
- Évaluation de l'impact sur l'environnement - EIE ■ [Environmental impact assessment](#)
- Évaluation des risques ■ [Risk assessment](#)
- Gaz à effet de serre – GES ■ [Greenhouse gases](#)
- Gestion corrective des risques de catastrophe* ■ [Corrective disaster risk management*](#)

Gestion des mesures d'urgence ■ [Emergency management](#)

Gestion des risques ■ [Risk management](#)

Gestion des risques de catastrophe ■ [Disaster risk management](#)

Mesure d'atténuation ■ [Mitigation](#)

Mesures structurelles/non structurelles ■ [Structural and non-structural measures](#)

Modernisation ■ [Retrofitting](#)

Plan de réduction des risques* ■ [Disaster risk reduction plan*](#)

Planification d'urgence ■ [Contingency planning](#)

Plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe ■ [National platform for disaster risk reduction](#)

Points critiques ■ [Critical facilities](#)

Prévention ■ [Prevention](#)

Prévision ■ [Forecast](#)

Prospective pour la gestion des risques* ■ [Prospective disaster risk management*](#)

Réaction ■ [Response](#)

Redressement ■ [Recovery](#)

Réduction des risques de catastrophe ■ [Disaster risk reduction](#)

Resilience ■ [Resilience](#)

Risque ■ [Risk](#)

Risque acceptable ■ [Acceptable risk](#)

Risque de catastrophe ■ [Disaster risk](#)

Risque extensif* ■ [Extensive risk*](#)

Risque intensif* ■ [Intensive risk*](#)

Risque résiduel ■ [Residual risk](#)

Sensibilisation du public ■ [Public awareness](#)

Service d'urgence ■ [Emergency services](#)

Transfert de risque ■ [Risk transfer](#)

Vulnérabilité ■ [Vulnerability](#)

Adaptation ■ Aléa ■ Aléa socio-naturel ■ Aléas biologiques
■ Aléas géologiques ■ Aléas hydrométéorologiques
■ Aléas naturels ■ Aléas technologiques ■ Alerte
rapide ■ Aménagement du territoire ■ Avantages de
l'écosystème ■ Capacité ■ Capacité à réagir ■ Capacité
de développement ■ Catastrophe ■ Changement
climatique ■ Codes de construction ■ Dégradation
environnementale ■ Développement durable ■ El Niño-
Oscillation australe ■ Enjeux ■ Etat de préparation
■ Evaluation de l'impact sur l'environnement - EIE ■
Évaluation des risques ■ Gaz à effet de serre – GES
■ Gestion corrective des risques de catastrophe ■
Gestion des mesures d'urgence ■ Gestion des risques
■ Gestion des risques de catastrophe ■ Mesures
d'atténuation ■ Mesures structurelles/non structurelles
■ Modernisation ■ Plan de réduction des risques ■
Planification d'urgence ■ Plate forme national pour
la réduction des risques de catastrophe ■ Points
critiques ■ Prévention ■ Prévision ■ Prospective pour
la gestion des risques ■ Réaction ■ Redressement
■ Réduction des risques de catastrophe ■ Resilience
■ Risque ■ Risque acceptable ■ Risque extensif
■ Risque intensif ■ Risque résiduel ■ Risques de
catastrophe ■ Sensibilisation du public ■ Service
d'urgence ■ Transfert de risque ■ Vulnérabilité ■
Adaptation ■ Aléa ■ Aléa socio-naturel ■ Aléas biologiques
■ Aléas géologiques ■ Aléas hydrométéorologiques
■ Aléas naturels ■ Aléas technologiques ■ Alerte
rapide ■ Aménagement du territoire ■ Avantages de
l'écosystème ■ Capacité ■ Capacité à réagir ■ Capacité
de développement ■ Catastrophe ■ Changement
climatique ■ Codes de construction ■ Dégradation
environnementale ■ Développement durable ■ El Niño-
Oscillation australe ■ Enjeux ■ Etat de préparation
■ Evaluation de l'impact sur l'environnement - EIE ■
Évaluation des risques ■ Gaz à effet de serre – GES
■ Gestion corrective des risques de catastrophe ■

UNISDR Genève

Tel. :+41 22 917 8908/8907
isdr@un.org
www.unisdr.org

**UNISDR Bureau de liaison,
New York**
palm@un.org

UNISDR Africa, Nairobi
isdr-africa@unep.org
www.unisdr.org/africa

**UNISDR Asie et Pacifique,
Bangkok**
isdr-bkk@un.org
www.unisdr.org/asiapacific

**UNISDR Amériques,
Panama**
eird@eird.org
www.eird.org

**UNISDR Europe,
Genève**
albrito@un.org
www.unisdr.org/europe

**UNISDR Asie de
l'Ouest et
Afrique du Nord, Caire**
info@unisdr-wana.org
www.unisdr.org/wana